Initiatives ministérielles

ouvert. On avait eu droit, aux nouvelles du Téléjournal de Radio-Canada, à des centaines et des centaines de milliers de tonnes de pommes de terre qu'on poussait avec un bélier mécanique pour les enfouir, alors qu'on aurait pu nourrir des personnes qui meurent de faim dans le monde.

Pour soutenir le prix des pommes de terre, nos deux gouvernements avaient acheté la récolte de nos agriculteurs. On ne les a pas mises sur le marché, justement pour faire une certaine rareté de pommes de terre. On parle des fois de faire attention à l'environnement, enfouir des pommes de terre, même pas faire du compost, ce n'est pas très intelligent, compte tenu du fait qu'il y a des millions des personnes, des dizaines de millions de personnes, chaque jour, qui ne prennent même pas un repas. Et nous ici, au Nouveau–Brunswick, il y a trois ans, on avait enfoui dans le sol des centaines et des centaines de milliers de tonnes de pommes de terre.

Quand on parlait de la gestion de l'offre, pensez-vous que si on avait eu une gestion de l'offre pour les pommes de terre, cela n'aurait pas été plus intelligent? Bien sûr, au Québec, on pourrait produire 25 p. 100 de plus de lait, si on voulait. Qu'est-ce que cela donne de produire 25 p. 100 de plus de lait si on ne peut pas en disposer?

[Traduction]

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour participer à ce débat.

J'aime toujours entendre les interventions du député de Frontenac. Je tiens à lui signaler qu'on n'a pas enterré des pommes de terre à l'Île-du-Prince-Édouard pour soutenir un prix. Il s'agissait de pommes de terre de semence et on avait un problème. Il y avait un risque de maladie et, afin de protéger l'intégrité des pommes de terre de semence de l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont parmi les meilleures du monde, on a déterminé que ce serait là la meilleure façon de se débarrasser de ces pommes de terre. Ce n'était pas une question de manipulation de prix.

• (1330)

Je crois également que le député vient de tenir des propos qui porteront les bloquistes au sommet de la gloire. Nous avons entendu beaucoup de déclarations de la part des députés du Bloc à la Chambre, certaines étant plus ou moins absurdes que d'autres. Mais je dois dire que, lorsque le député de Frontenac a dit que nous devons protéger la gestion de l'offre parce que les agriculteurs du Québec travaillent plus fort que les autres, j'ai vraiment trouvé que c'en était trop. Comment le sait—il? Je suis certain que les agriculteurs de notre pays, qui sont des gens d'affaires, travaillent de très longues heures. Mais ne le faisons—nous pas tous? Je ne crois vraiment pas que les agriculteurs du Québec travaillent plus fort que ceux de n'importe quelle autre région du pays.

Des voix: Qu'en savez-vous?

M. McClelland: Évidemment, je n'ai aucun moyen de le savoir. Je crois tout simplement que nous n'avons pas besoin de faire de comparaison de ce genre. Le débat d'aujourd'hui a quand

même été très révélateur, car nous pouvons y voir une intéressante contradiction.

Nous discutons aujourd'hui en vue de déterminer si le Canada devrait faire partie ou non de l'Organisation mondiale du commerce. Cette mesure législative est intitulée Loi portant mise en oeuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce. Nous en sommes à l'étape de la deuxième lecture. Nous appuyons ce projet de loi.

Si on n'est pas dans une situation de concurrence, on ne peut pas être compétitif. C'est une vérité évidente. Nous devons donc avoir le désir de faire concurrence aux autres pays et d'être compétitifs. Voilà la contradiction qui se dégage de ce débat jusqu'à maintenant aujourd'hui. Il y a les députés du Bloc qui, en général, appuient la notion de libéralisation et d'expansion des échanges commerciaux, mais qui ont de sérieuses réserves à cause de son impact sur la gestion de l'offre.

Il est juste de dire qu'avec la mise en oeuvre de l'accord du GATT, la régulation de l'offre aura vécu ses derniers jours au Canada. Qu'on ne s'y trompe pas: la régulation de l'offre, c'est la manipulation des prix. S'il s'agissait de régulation de l'offre dans le domaine de la photo, on parlerait de manipulation des prix; s'il s'agissait de régulation de l'offre dans la fabrication de chaussures, on parlerait de manipulation des prix.

La régulation de l'offre crée une situation où un nombre limité de producteurs ont accès au marché à l'exclusion de tous les autres, et bénéficient donc d'un rendement assuré de leurs investissements. Il en résulte évidemment que toutes les entreprises qui dépendent de ces investissements bénéficient elles aussi d'un rendement assuré de leur investissement. C'est le cas des fournisseurs d'aliments pour animaux, des fournisseurs de machines agricoles, et ainsi de suite. Et vous savez qui paie pour les conséquences? Le consommateur et le pays.

Si nous voulons une situation où nous aurons des industries non compétitives, où les gagnants et les perdants dans la société seront déterminés non pas par le marché mais par l'État, la régulation de l'offre illustre parfaitement comment s'y prendre. L'un des principaux avantages qui résulteront de la signature de cet accord sera donc la fin opportune de la régulation de l'offre.

Tout ce système, comme beaucoup de gens le savent, a débuté en 1944. Il découle des accords de Bretton Woods. On avait jugé qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ce ne serait pas une mauvaise idée que les divers pays du monde parviennent à mettre au point une entente grâce à laquelle ils apprendraient à commercer entre eux en respectant certaines règles et certaines conditions qui pourraient contribuer à éviter d'autres guerres à l'avenir. Voilà essentiellement la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies et des accords de Bretton Woods.

Trois grandes institutions furent créées en 1944 dans le cadre de ces accords: le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Organisation internationale du commerce.

Cette dernière n'a pas vraiment démarré, mais l'organisation qui lui a succédé, le GATT, y a réussi. Le GATT, pour la plupart des gens, reste un mot plutôt obscur. GATT est l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il a des conséquences considérables dans la vie quotidienne de tous les Canadiens. Ce